



Le Guide de Rentrée

Collège/Lycée

Protégeons nous, protégeons notre école

Préambule

Après plusieurs mois d'absence et au vu du contexte sanitaire actuel, cette rentrée ne sera pas une rentrée ordinaire. Il est temps de vous accueillir à nouveau dans votre école, de retrouver vos professeurs, vos amis et vos projets. Mais il ne faut pas oublier que le coronavirus est toujours présent et qu'il faut donc rester prudent.

Avec des gestes simples, nous pouvons le combattre et freiner les contagions.

Grâce au guide de rentrée vous découvrirez les gestes barrières à adopter au sein de l'établissement pour vous protéger et protéger les autres.

Vos professeurs seront également là pour vous rappeler ces nouvelles consignes et vous aider à les appliquer. Nous sommes très heureux de vous retrouver et vous souhaitons une merveilleuse rentrée !





Le manuel

des gestes barrières

Quels sont les gestes barrières à adopter au quotidien ?



Comment bien se laver les mains ?

1

Mouillez-vous les mains avec de l'eau.

**2**

Versez du savon dans le creux de votre main.

**3**

Frottez-vous les mains, les paumes, le dessus des mains et les poignets pendant plusieurs secondes.

**4**

Frottez bien entre les doigts en entrelaçant vos mains.



**SE LAVER
LES MAINS
6 FOIS
PAR JOUR
AU MINIMUM**

(avant et après les repas, après être allé aux toilettes, avant d'entrer en classe, en rentrant à la maison...)

5

Nettoyez vos ongles en les frottant contre votre paume.

**6**

Rincez-vous les mains sous l'eau.

**7**

Séchez-vous les mains avec un essuie-mains à usage unique.

**8**

Fermez le robinet, sans le toucher directement, avec l'essuie-mains.



Comment bien utiliser son masque ?

1

Se laver les mains avant de mettre son masque et après l'avoir retiré.



20"
sec.

2

Tenez le masque par les ficelles, fixez les attaches derrière votre tête ou par dessus vos oreilles.



3

S'assurer de bien couvrir le nez et la bouche.



REPLACEZ
VOTRE MASQUE
TOUTES LES
4 H



5

Une fois posé, ne plus le toucher. Si vous le faites, lavez-vous les mains.



5

Après utilisation le jeter directement dans une poubelle ou s'il est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min.



A NE PAS FAIRE



Sous le nez

Sous le menton,



Attaché à une seule oreille

Que faire si je ne me sens pas bien ?

Si je suis
malade,
je reste
à la maison.



1

Si j'ai de la fièvre le matin,
je reste chez moi.



2

Si je ne me sens
pas bien en classe,
je préviens
mon professeur.



3

J'attends que mes parents
viennent me chercher
et je porte un masque.



4

Je reste à la maison
jusqu'à ce que
je sois guéri.

Quels sont les symptômes du Coronavirus ?



Comment continuer à me protéger quand je rentre à la maison ?

- > De retour à la maison je ne touche à rien avant de m'être lavé les mains.
- > J'enlève mes chaussures.
- > J'enlève mon masque en prenant toutes les précautions requises : s'il est jetable je le jette directement à la poubelle sinon je le mets à laver.
- > J'enlève mes vêtements de la journée et je les mets à laver.
- > Je désinfecte les objets ramenés de l'extérieur (cartable, livres, stylos, téléphones...).
- > Je prends une douche.





Le manuel

du retour à l'école

Quelles sont les mesures de sécurité au sein de l'établissement ?

1) Le contrôle systématique de la température

- > Toute personne (élèves, parents, enseignants et personnels) entrant dans l'établissement est systématiquement soumise à un contrôle de température, soit par un mécanisme de caméra thermique soit par une prise de température au thermomètre pistolet.
- > L'accès à l'établissement sera refusé à toute personne dont la température sera supérieure à 38°.
- > Si votre enfant a de la fièvre, merci de ne pas l'envoyer à l'école.

2) Le port du masque est obligatoire

- > Le port du masque est obligatoire pour tous les personnels, les élèves et pour toute personne entrant au sein de l'établissement.
- > Le masque doit être porté durant tout le temps de présence au sein de l'établissement.

3) La réduction du nombre d'élèves présents en classe

- > Les cours se tiendront en groupes réduits afin de respecter les règles de distanciation sociale.



Quelles sont les mesures de sécurité au sein de l'établissement ?

4) La réalisation de tests de dépistage

- > Tout le personnel du groupe Sana Education (Corps professoral & personnels administratifs) sera testé avant la rentrée scolaire.

5) La formation du personnel

- > Tout le personnel du groupe Sana Education (Corps professoral & personnels administratifs) a bénéficié de séances de formation relatives aux mesures préventives et gestes barrières animées par un médecin du travail.
- > Les professeurs s'engagent à régulièrement rappeler et faire respecter ces mesures sanitaires aux élèves.

6) Un contrôle de l'hygiène des mains

- > Un lavage des mains régulier et contrôlé par les équipes enseignantes.
- > Une mise à disposition de gel hydroalcoolique au sein des établissements et dans toutes les salles de classe.

Quelles sont les mesures de sécurité au sein de l'établissement ?

7) Le nettoyage & la désinfection en profondeur de l'établissement

- > Le nettoyage des sols et des grandes surfaces est réalisé au minimum une fois par jour.
- > Le nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est réalisé plusieurs fois par jour.

8) L'aération des salles de classe

- > L'aération des salles de classe est réalisée : chaque matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, pendant la pause méridienne, chaque soir après le départ des élèves.
- > Cette aération dure au moins 10 minutes à chaque fois.

9) La mise en place d'une communication de sensibilisation

- > La mise en place d'affichages de sensibilisation au sein de l'école pour rappeler ces mesures préventives aux élèves et aux personnels.
- > La mise à disposition d'un guide de rentrée par cycle à destination des élèves, de leurs familles et des personnels qui détaille toutes les mesures de protection et le protocole sanitaire de l'établissement.



Quelles sont les mesures de sécurité au sein de l'établissement ?

10) La permanence d'un médecin scolaire et d'une infirmière

- > Un(e) infirmier(e) sera mis(e) à disposition dans chacun des établissements du groupe SANA Education.
- > Une présence hebdomadaire d'un médecin du travail sera assurée dans chacun des établissements du groupe.

11) La mise en place d'une équipe dédiée au respect des mesures de protection

- > Un référent COVID a été identifié dans chacun des établissements. Il sera en charge de : veiller au respect des protocoles sanitaires mis en place au sein des établissements et d'informer quotidiennement le directeur d'établissement des observations relevées.
- > Un audit des mesures sanitaires par une équipe dédiée afin de contrôler et d'évaluer régulièrement le respect des protocoles mis en place au sein des établissements.



Restauration scolaire

- > La restauration scolaire sera organisée en **plusieurs services** afin d'assurer des roulements **dans le respect des mesures sanitaires.**
- > Les espaces sont organisés en respectant la distance d'au moins **un mètre entre chaque élève.**
- > **Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées** après chaque service.



Le transport scolaire

Le transport scolaire sera maintenu selon les dispositions suivantes :

- > Contrôle de la température de tous les élèves lors de leur accès au bus. Tout élève dont la température dépasse les 38° se verra refuser l'accès au bus.
- > Circulation des bus en capacité réduite de ~50 % (condamnation d'un siège sur deux).
- > Port du masque obligatoire pour le chauffeur, le personnel à bord et tous les élèves à partir du CM2.
- > Désinfection des bus après chaque service.
- > Mise en place de tapis désinfectants pour les pieds à la montée des bus.



Gestion d'un cas suspect Covid-19

Protocole suspicion de cas chez un élève

- > L'élève est immédiatement isolé avec un masque antiprojection (chirurgical) fourni par l'établissement.
- > La famille de l'élève est immédiatement contactée afin de venir le chercher dans le respect des mesures sanitaires.
- > L'infirmière rappelle les mesures barrières à la famille.
- > La famille consulte le médecin traitant qui statuera sur la définition du cas et dictera les mesures à prendre (par exemple, isolement, confirmation du cas, établir la liste des personnes avec qui l'enfant a été en contact etc.)
- > L'établissement procède à un nettoyage approfondi des surfaces ayant été en contact avec l'élève.
- > Le retour en classe sera conditionné par la transmission de la famille d'un certificat médical de guérison.

Gestion d'un cas suspect Covid-19

Protocole suspicion de cas chez un adulte

- > L'adulte est immédiatement isolé avec un masque antiprojection (chirurgical) fourni par l'établissement.
- > Le responsable COVID de l'établissement est immédiatement informé.
- > L'établissement appelle le 141 pour statuer sur le cas et procéder à son évacuation éventuelle.
- > En parallèle, l'établissement contacte le médecin du travail pour une téléconsultation.
Le médecin du travail évalue l'état de santé, rappelle les mesures barrières et contacte le Ministère de la Santé s'il suspecte un cas possible.
- > Le Ministère de la Santé statuera sur la définition du cas et dictera les mesures à prendre (par exemple, isolement, confirmation du cas, établir la liste des personnes avec qui l'adulte a été en contact etc.)
- > La reprise du travail sera conditionnée par la transmission de l'individu d'un certificat médical de guérison ou d'une justification d'un test négatif au COVID 19.

Protocole en cas de contact avec un cas avéré (élève et adulte)

- > L'élève ou l'adulte s'isole volontairement pendant 14 jours à domicile avec une auto surveillance de l'apparition de la symptomatologie deux fois par jour.
- > Le responsable COVID appelle régulièrement la famille de l'élève ou l'adulte concerné pour relever l'évolution de la symptomatologie.



Charte d'engagement

Je déclare avoir pris connaissance de l'ensemble du guide de rentrée et m'engage à respecter toutes les mesures sanitaires mises en place par l'établissement afin de me protéger, de protéger les autres et de protéger mon école.

Signature des parents

Signature de l'élève

Protégeons nous, protégeons notre école

